



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

CREUSE

**Transentreprise**

REPRENDRE ET CÉDER UNE ENTREPRISE

## Faites évaluer votre entreprise.

Avec l'accompagnement de votre CMA, vous bénéficiez d'une expertise neutre et confidentielle.

### *Vous souhaitez :*

Avoir une **vision objective** sur votre entreprise afin d'en connaître sa **juste valeur**.

### *Que vous apporte cette prestation ?*

- Disposer d'une évaluation extérieure, argumentée et impartiale de votre affaire.
- Bénéficier des conseils d'un expert en transmission d'entreprise.
- Préparer l'avenir en ayant un état des lieux de votre entreprise, de ses points forts et de ses points faibles, sur lesquels vous pourrez travailler et mettre en place les actions correctives pour maximiser la valeur de votre affaire.
- Avoir une analyse de votre patrimoine.

### *L'estimation de la valeur de votre entreprise s'appuie sur :*

- l'analyse de son **environnement** (marché, concurrents ...);
- l'analyse des caractéristiques de votre **clientèle** et de vos **fournisseurs** ;
- l'évaluation de sa **santé financière** (trésorerie, compte de résultat, bilan ...).

*Pour toute information, votre contact à la CMA 23 :*

*Céline CANQUE,*

*chargée de développement économique.*

*Tél : 05.55.51.27.28.*

*E-Mail : c.canque@cma-gueret.fr*